

NOTE SUR LA SITUATION DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN ETHIOPIE.

I. INTRODUCTION

Il est maintenant établi que la répression qui s'est abattue sur les populations Ethiopiennes durant les dernières années, s'ajoutant à la famine et aux divers conflits armés qui ravagent le pays, a jeté le pays dans une crise politique, économique, sociale et morale sans précédent dans son histoire.

La famine sévit toujours. Pas plus tard que le mois d'octobre 1982, le gouvernement a attiré l'attention de la communauté internationale sur la grave menace qui pèse sur plus de 3.000.000 Ethiopiens dans plusieurs régions du pays. Avec plus de deux millions réfugiés qui ont quitté le pays ces dernières années, l'Ethiopie détient le triste privilège d'être le plus grand " producteur " de réfugiés au monde. Selon le gouvernement lui même, plus de 2.400.000 " personnes déplacées " vivent dans des camps improvisés après avoir été évacuées des zones affectées par les conflits armés.

Ces victimes sont plus ou moins intégrées dans les circuits d'aide provenant de la communauté internationale. Mais force est de constater que d'autres victimes du régime qui vivent dans des conditions aussi dramatiques se trouvent en marge de toute assistance internationale. Il s'agit des milliers de prisonniers politiques et de leurs familles, des centaines de personnes obligées de vivre dans la clandestinité et des familles des victimes d'exécutions sommaires et arbitraires.

II. L'AMPLEUR DU PROBLEME

D'après les chiffres d'Amnesty International il y'a en Ethiopie plus de 30.000 prisonniers politiques. Durant les dernières cinq années, toujours selon A.I., plusieurs milliers d'Ethiopiens ont été sommairement exécutés. Rien que pendant la période dite de " Terreur Rouge " du début 1978, plus de 5.000 personnes ont périées victimes de l'arbitraire du régime militaire. Ces faits sont bien connus de tous. Ce qui est peut être moins connue, c'est l'existence de centaines de personnes qui vivent depuis des années dans la clandestinité en Ethiopie même. En effet, si les habitants des régions limitrophes réussissent à fuir la répression en se réfugiant dans les pays voisins, nombreux parmi des opposants, qui sont recherchés par le régime,

ne prennent pas le risque de traverser le pays pour atteindre les frontières. Ils abandonnent leurs familles, leurs emplois où leurs études pour vivre dans la clandestinité avec tout ce que cette situation implique dans un Etat policier comme l'Ethiopie.

La plupart de ces victimes sont des travailleurs, des intellectuels et des jeunes anonymes. Dans la quasi totalité des cas le revenu de ces victimes constituait la seule ressource de leur famille. En d'autres termes, lorsqu'une personne est jetée en prison, c'est toute une famille qui se trouve, de jour au lendemain, démunie de ressources nécessaires à sa survie. Les familles de ceux qui sont précipitamment partis en exil et ceux qui vivent dans la clandestinité se trouvent dans cette même situation dramatique.

III. LES DIFFICULTES D'ENTRAIDE

Organiser une assistance s'est toujours avéré difficile pour des raisons à la fois politiques et matérielles. Politiquement, toute action de solidarité est perçue par le régime comme un acte d'opposition. C'est ainsi que les " Comités d'aide aux victimes de la répression " mis sur pied en 1978/79 ont été réprimés et leurs animateurs jetés en prison ou exécutés. Cette attitude du régime a donc obligé ces comités à s'organiser dans la clandestinité. Cependant, même lorsque ces problèmes sont surmontés, les difficultés matérielles restent entières. Les fonds réunis sur place n'arrivent même pas à satisfaire les besoins les plus élémentaires des victimes les plus nécessiteuses.

Dans le passé nous avons essayé de faire face en nous adressant aux organisations extérieures qui ont généreusement répondu à notre appel. A l'heure actuelle nous estimons que ce travail doit être systématisé et même élargi. Ceci pour trois raisons: Premièrement, malgré quelques libérations, la quasi totalité de ceux arrêtés en 1977/78 sont toujours détenus. Deuxièmement, la crise qui sévit dans le pays réduit les possibilités d'auto financement. Troisièmement, les comités sont à l'heure actuelle plus structurés et peuvent de ce fait aider plus de gens s'ils disposent de plus de moyens.